

## COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 23 JUILLET 2009

L'an deux mil neuf, le vingt trois juillet à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de Lavardac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Etienne GAUTERON, Maire.

Présents : M. Etienne GAUTERON, Maire ; Ms Jacques MAUDIRE, André TOURON, Mr Michel MICHELIN, Mme Bernadette ZAGNI et Christophe DESMET, Adjointes ;

Mmes et Ms Mario FRANCHETTO, Nathalie MONCEAU, Mme Janine SESTACQ, Frédéric BARTHE, Alain ZAGNI, Anise GRONDIN, Mr Dominique JAN Conseillers Municipaux.

Absents, excusés : Ms Michel ROMAN DE MATTEI, Michel CLAVE, Romain CAPELLE, Mustapha LAMSSIRINE

Absent, non excusé : Mr Jacques NOUZAREDE.

Mme Janine SESTACQ a été élue Secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 23 juin 2009 est lu et approuvé.

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal et communique les dates des réunions qui doivent se tenir prochainement :

. Le 27/07/2009 à 18 h 30 bureau communal

. Le 30/07/2009 à 10 h cabinet FER expertise école maternelle suite aux dégâts tempête

- Le 30/07//2009 à 18 h 30 réunion aux Ets CRUANAS avec l'architecte

Puis il sollicite du conseil municipal l'autorisation d'inscrire une question supplémentaire à l'ordre du jour :

□ Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques

Le conseil municipal accepte cette nouvelle inscription.

Il aborde ensuite la question inscrite à l'ordre du jour.

### Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'achat d'un véhicule utilitaire en complément du Dumper aux services techniques, il a consulté plusieurs entreprises. Il opterait pour un véhicule électrique de marque GOUPIL pour un montant TTC de 21 018,68 €.

Le conseil municipal autorise le maire à poursuivre les négociations pour cette acquisition.

### Construction d'un réseau d'assainissement collectif avenue du Général de Gaulle et Avenue des Marronniers - attribution du marché

Sur proposition de la commission d'appel d'offres le conseil municipal a attribué à l'unanimité le marché de travaux de construction d'un réseau d'assainissement collectif avenue du Général de Gaulle et Avenue des Marronniers à

Nom Attributaire

Montant H.T

Montant TTC

SOGEA Sud Ouest

84 363,00 €

100 898,15 €

Le conseil municipal a également chargé le Maire de signer l'acte d'engagement avec l'entreprise et les pièces administratives afférentes au marché.

Affaires diverses :

- - Dossier immeuble Cruanas visite des locaux avec l'architecte pour définir les différentes séparations des lots du bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée la séance est levée à 19 heures 15.